



Concertation de la chaîne agroalimentaire

2 juillet 2015

Suite à la récente baisse notable des prix du porc, Piet Vanthemsche, président de la Concertation de la chaîne, a réuni le groupe de travail « viande porcine » le 1^{er} juillet 2015. Ce net recul des prix s'explique par une forte perturbation du marché européen, en raison notamment du prolongement de l'embargo russe. Les responsables politiques européens ont dès lors une lourde responsabilité à cet égard. L'ensemble des partenaires de la Concertation de la chaîne s'engagent, sur la base du code de conduite qu'ils ont conclu, à ne pas exploiter la crise actuelle dans leur propre intérêt.

- La distribution belge et les ateliers belges de transformation de la viande se sont engagés à ne pas laisser la crise actuelle influencer sur leur politique d'achat pendant 4 semaines. Cela signifie qu'ils continueront – comme aujourd'hui – à utiliser essentiellement de la viande de porc belge.
- En vue d'un meilleur monitoring, un projet d'indice des prix de la viande porcine a été développé. Il est demandé au SPF Économie de valider cet indice des prix de la viande porcine avant les vacances parlementaires.
- La chaîne belge de la viande met tout en œuvre afin de garantir la sécurité alimentaire et la qualité de ses produits par le biais de cahiers des charges et s'en servira maximalement pour soutenir la promotion de nos exportations. Si nécessaire, les partenaires de la chaîne pourront prendre des initiatives pour mieux adapter encore ces cahiers des charges aux marchés d'exportation spécifiques.
- Les partenaires de la Concertation de la chaîne ont réfléchi ensemble à diverses mesures qui pourraient être prises pour limiter au maximum la chute des prix dans notre pays.
- Les partenaires de la Concertation de la chaîne prient instamment la Commission européenne de prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter au maximum l'impact de cette crise sur l'économie du secteur porcin, et plus particulièrement des mesures stimulant l'exportation et permettant une meilleure surveillance du marché (prix, volume et stocks actuels et futurs), l'utilisation de sources alternatives de protéines dans les aliments pour animaux et la gestion de l'offre. Ils appellent les ministres compétents, à savoir W. Borsus, J. Schauvliege et R. Collin, à soutenir ces requêtes lors du prochain Conseil Agriculture.





- Enfin, les partenaires de la Concertation de la chaîne prient instamment les ministres régionaux compétents, à savoir J. Schaulvliege et R. Collin, de prendre toutes les mesures possibles dans le cadre de leurs compétences.
- Les partenaires de la chaîne ont obtenu l'avis favorable des autorités de la concurrence quant au contenu de ce communiqué de presse.

Les partenaires de la Concertation de la chaîne suivront de près l'évolution de la situation.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Bemefa, Yvan Dejaegher (0477 31 88 75)

ABS, Paul Serpentier (0483 40 11 49)

Boerenbond, Georges Van Keerberghen (0497 25 36 61)

FWA, Ana Granados (0498 25 42 51)

Fevia, Chris Moris (0475 80 58 39)

Febev, Thierry Smagghe (0473 95 07 95)

Fenavian, Anneleen Vandewynckel (0474 36 97 58 95)

Comeos, Marieke Huion (0492 72 93 70)

